

COMPTE RENDU CA DU 3 JUILLET 2017

Présents :

BOUDOYAN Stella, secrétaire,
DUCHENAUX Martine, présidente,
GARLIN Ludovic, trésorier,
WIEDERKEHR Elise, parent,
TORRES Karine, secrétaire adjointe,
DREVET Cédric, élu de Saint-Germain,
CARTIER-MILLION Nadège, animatrice,
CAMPANT Marie, stagiaire en formation d'EJE.

Excusés avec procurations :

CARDONA Corinne à Stella BOUDOYAN,
DESSAGNE Delphine à Stella BOUDOYAN
GOUT Sonia à Martine DUCHENAUX

I - Bilan de l'année :

- Assistants Maternels :

33 adhérents à ce jour pour 30 en fin d'année 2016, donc 3 nouveaux adhérents en 2017. La répartition est comme suit :

- Albigny : 5 (15%)
- Curis : 3 (9%)
- Poleymieux : 3 (9%)
- Saint-Germain : 16 + 3 (57,5%)
- Saint-Romain : 2 + 1 Employée Familiale (9%)

- Familles :

71 familles à ce jour pour 61 familles en 2016. La répartition est comme suit :

- Albigny : 12 + 2 (20%)
- Curis : 9 + 1 (14%)
- Poleymieux : 6 (8%)
- Saint-Germain : 27 + 4 (44%)
- Saint-Romain : 4 (5%)

- Spectacles :

- 26 janvier 2017 à Poleymieux : 41 personnes présentes dont 8 AM (3 de Poleymieux, 2 de Saint-Romain et 1 d'Albigny) + 24 enfants dont 6 de la crèche + 6 professionnelles de la crèche + 2 parents de Saint-Germain et 2 parents de Poleymieux

- 16 mars 2017 à Curis : 72 présents dont 10 AM (2 d'Albigny, 3 de Curis, 2 de Poleymieux, 2 de Saint-Germain et 1 de Saint-Romain) + 54 enfants (28 du relais et 26 de l'école) + 5 Professionnels de l'école + 2 parents de Poleymieux et 1 parent de Curis.

- 2 juin à Saint Germain : 81 personnes présentes dont 17 AM (2 d'Albigny, 2 de Curis, 2 de Poleymieux, 10 de Saint-Germain et 1 de Saint Romain) + 50 enfants dont 8 de la crèche + 9 parents (2 d'Albigny, 2 de Curis, 4 de Saint-Germain et 1 de Poleymieux)

- Formations 1ers secours :

- Gestes 1ers secours de mars 2017 pour les salariés : 25 personnes sur 3 séances (4 d'Albigny, 2 de Curis, 3 de Poleymieux, 14 de Saint-Germain, et 1 Saint Romain)

- Séances pour les parents : Les personnes inscrites ne se sont pas présentées.

Comme cette situation s'est déjà produite, lors de soirées / débat, l'association se pose la question de faire payer une participation aux adhérents, dès l'inscription. Ceci sera discuté lors du prochain conseil d'administration en septembre.

- Formation 1ers secours pour le personnel municipal : 3 & 5 octobre 2017 : 8H-11H30 ou le 17 & 19 octobre 2017 : 8h - 11h30

- Propositions de formations :

- Analyse de la pratique : 2500€ pour 11 séances (2 autres devis en attente)

- Massages pour bébé : 300€ / personne pour 2 jours de 7H chacun

- Langage des signes : 1350€ pour un groupe de 7 à 10 personnes

Il a été retenu pour l'année 2017-2018 : l'analyse de la pratique et le langage des signes.

- Site internet du relais :

On a un nouvel hébergeur : OVH

Deux assistantes maternelles, membres du conseil d'administration, vont « prêter main forte » à l'animatrice pour la gestion du site du relais.

Les adhérents sont invités à leur envoyer des recettes, articles et autres.

- Pour les communes d'Albigny, Curis et Poleymieux, à l'adresse :

karine-torres@orange.fr

- Pour les communes de St Germain et St Romain :

nounoudelphine69@yahoo.com

Les photos sont à envoyer à l'animatrice :

rammodor69@gmail.com

Un changement sera effectué sur la première page pour qu'apparaissent les coordonnées du relais, le numéro de téléphone et les jours et heures de permanence.

- Réunion FEPEM :

Coût de la réunion : 270€ pour 10 salariés, 2 parents, 1 stagiaire et 1 animatrice présents.
12 personnes inscrites ne sont pas venues.

- Pour la rentrée :

PLANNING des temps collectifs :

Lundi : Poleymieux de 8h 30 à 11h 30

Mardi : Albigny de 8h 30 à 11h 30

Mercredi : Saint Romain de 9h 15 à 11h 30

Jeudi : Curis de 9h à 11h 30

Vendredi : Saint-Germain de 8h 30 à 11h 30

Il n'y aura plus de plage horaire spécifique pour la permanence téléphonique.

La prochaine fête de Noël aura lieu le 1^{er} Décembre 2017 (lieu à définir) avec le spectacle « DOUDOU DODO » d'Intrigant's Company.

Il est prévu un abonnement à la Ludothèque « Quais des Ludes », pour 5 animations.
La 1^{ère} séance aura lieu dans le courant du dernier trimestre (date et lieu à définir).

II - Perspectives D'avenir :

L'animatrice a annoncé son prochain départ, en proposant au conseil d'administration une rupture conventionnelle pour le mois de décembre, afin de terminer le travail entamé sur l'année.

Le CA en prend acte ; la décision sera prise lors du prochain conseil d'administration en septembre.

Un doodle sera envoyé pour en fixer la date.

III - Questions diverses :

Néant

22h 30 Départ de Marie Campant et de l'animatrice.

Le CA décide de donner une gratification de 400 € à Marie.

Fin de séances 22H40